

Date de dépôt: 4 octobre 2005

Messagerie

**Réponse du Conseil d'Etat
à l'interpellation urgente écrite de M. Renaud Gautier : Valence
2007 - A quand la réponse ?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le 19 septembre 2005, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite ayant la teneur suivante :

En date du 12 février 2004, le député soussigné déposait la Question écrite Q 3585 intitulée "Valence 2007" qui recevait réponse du Conseil d'Etat le 19 mai de la même année. Vu la qualité de la réponse, je déposais en date du 15 mars de cette année la question écrite 3596 intitulée "Valence : le retour".

Mon interpellation urgente de ce jour est donc la suivante :

Qu'attend le Conseil d'Etat pour donner réponse à ce Parlement ?

Le Conseil d'Etat a répondu à cette interpellation urgente écrite lors de sa réponse à la question écrite 3596 donnée le 3 octobre 2005.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

La présidente :
Martine Brunschwig Graf